

(1) La transmutatio désigne le changement de place d'une partie constituante à l'intérieur d'un phénomène global. On distingue

- a) les "transmutations" de contiguïté: ce sont les inversions (échange mutuel des places de deux parties voisines). Si un tout est constitué de deux parties xy (dans cet ordre), la transformation yx est une inversion. Si un tout est constitué de trois parties xyz, l'inversion (ou anastrophe) pré-suppose une interdépendance plus étroite entre les parties concernées par elle. Si (xy)z est la structure interne d'un tout, la transformation (yx)z représente une anastrophe;
- b) les "transmutations" de non-contiguïté (grec "hyperbate", lat. "transgressio") est le déplacement d'une partie constituante ailleurs que dans son voisinage immédiat. On distingue deux variantes d'hyperbate:

A) le voisinage immédiat de l'ancienne et de la nouvelle place de la partie à déplacer est exclu, dans l'ordre de l'ancienne suite, par deux parties constituantes au moins. Pour le tout xyz (dans cet ordre), la transformation zxy est une hyperbate, car l'ancienne place de z est séparée de la nouvelle par deux parties constituantes (x y)

état initial : # x y z #

état transformé : # z x y □ #

↑
ancienne place de z

B) Le voisinage immédiat de l'ancienne et de la nouvelle place de la partie à déplacer est exclu par la structure de la délimitation interne du tout. Pour le tout x(yz), où y et z sont étroitement ordonnées l'une à l'autre, y)x(z est une hyperbate, parce qu'au lieu du voisinage immédiat des parties qui échangent leur place (x et y), il y a une limite structurale du tout entre elles.-Si c'est la structure interne d'une partie constituante qui est rompue, on a affaire à la divisio. La transgression de l'unité du fait du contact matériel de partie est une tmèse.

(2) L'adiectio consiste à ajouter une ou plusieurs parties nou-

velles, ne lui ayant jusqu'à présent pas appartenu, au phénomène global. Dans la mesure où le phénomène auquel des éléments sont ajoutés peut être conçu comme ayant une extension linéaire (par exemple un mot), on peut distinguer plusieurs espèces d'adiectives, selon la place de l'élément introduit. Un tout linéaire possédant début, milieu et fin (théorie des tria loca), on aura donc :

- a) la prothèse (adjonction de nouveaux éléments devant le tout (ad caput));
- b) l'épenthèse (adjonction au sein du tout (ad mediam dictionem));
- c) la paragoge (adjonction à la suite (in finem) du tout).

(3) La detractio supprime une ou plusieurs parties constitutives du tout. Comme pour l'adiectio, et pour les mêmes raisons, on distingue :

- a) l'laphérèse (suppression de la première partie constitutive, ou même de plusieurs autres, contiguës),
- b) la syncope (suppression opérée au milieu du tout),
- c) l'apocope (suppression de la -ou des dernières parties constitutives).

(4) L'immutatio (grec: antithèse) consiste à remplacer une ou plusieurs parties constitutives du tout, par des parties provenant de l'extérieur, c'est-à-dire n'ayant pas encore appartenu au tout (cf. l'opposition éléments sémantisés/ é. sémantisants du discours). Combinaison de detractio et d'adiectio, l'immutatio est, des quatre transformations, celle qui altère le plus profondément le tout (notamment par immutatio de toutes les parties constitutives). La detractio tend à l'annihilation du discours, l'adiectio peut le rendre quasi-invisible par l'adjonction indéfinie de nouvelles parties constitutives; la transmutatio ne peut que renverser son ordre interne.

L'immutatio se rapporte aux parties qui sont encore à la disposition de l'artiste, c'est-à-dire non déjà utilisées dans l'oeuvre; en dehors de ce qui existe de cette oeuvre, il dispose d'une multitude de parties (copia verborum), laquelle

est son réservoir de matériaux. Il puise dans ce réservoir des parties appropriées (electio verborum) qu'il examine et insère dans le tout à la place qu'il leur destinait. "La collocatio (art de placer les mots, c'est la "compositio" à l'intérieur de chaque partie) doit s'exercer sur des termes approuvés, choisis, et pour ainsi dire confiés à sa garde". (Quint. 9,4,58).

La théorie de la compositio considère la totalité phrastique soit en fonction de son degré d'élaboration, soit en fonction de sa constitution ("Zusammensetzung") en parties.

Il y a trois degrés d'élaboration de la liaison syntactique entre des pensées:

- 1) oratio soluta (juxtaposition laissée au hasard, non produite par la technique)
- 2) oratio perpetua (coordination choisie par juxtaposition)
- 3) periodos (lat. circuitus) (unité articulée et différenciée)

Chacun de ces types de constitution textuelle fait l'objet d'études particulières; bornons-nous à quelques grands traits.

- 1) L'oratio soluta est le type du langage quotidien. Pour les Anciens, il se caractérisait par sa simplicité, servant notamment à l'interrogatoire des témoins, dans les procès. La reprise de ce chapitre de l'ancienne rhétorique dans le cadre d'une théorie du discours devrait faire avancer l'étude des normes de constitution des textes oraux.
- 2) L'oratio perpetua est l'enfilade paratactique des phrases, selon la suite naturelle de leurs contenus. C'est le type d'un discours dont on ne voit pas la fin, ou dont la fin ne peut être qu'une interruption contingente: la pensée progresse linéairement, sans qu'un aboutissement soit visible. L'oratio perpetua a quelque chose d'informe, il lui manque de se refermer sur elle-même.
- 3) La période est l'union la plus parfaite de plusieurs pensées dans une phrase. L'oratio perpetua s'oppose à la période en ce que ^{dans} la première il n'y a pas de clôture motivée sur

le plan de langage, mais seulement sur celui du contenu, tandis que dans la seconde, c'est une unité constituée linguistiquement qui clôt le discours. La période est une lexis "katestrammônè". "Katestramménaï Chordai", par exemple, signifie: cordes fortement tressées. La katestrammônè lexis (style périodique) est ainsi le type de constitution textuelle qui évoque le mieux l'image du tissu textuel.¹⁾ C'est un tout, qui a un commencement (dans lequel entrent des éléments "ouverts", inachevés, exigeant une intégration ultérieure), un milieu (dont les éléments sont orientés par le tout) et une fin (qui intègre les éléments du début par le moyen d'éléments qui sont avec eux dans des relations d'antithèse). Souvent, les parties médianes de la période sont elles-mêmes dans une relation d'opposition, de telle sorte que la période, en tant que cercle (circuitus) englobant, comprend plusieurs systèmes circulaires.- La première partie de la période, créatrice de tension, est la protasis; la partie qui résout cette tension s'appelle l'apodose. Si une protase n'est pas suivie d'apodose, il y a figure (schéma= ici, ce qui, correspondant à un défaut grammatical, est néanmoins autorisé). On distingue: 1) l'omission totale de la pensée apodotique par le discours, ce qui constitue une espèce d'ellipse, à savoir: l'anantapodosis (dans ce cas, la pensée apodotique est représentée par un geste, par exemple, l'étude de ce phénomène entrant dans la quatrième partie de la rhétorique, la pronunciatio) 2) Un certain écart par rapport à l'apodose attendue: c'est l'anacoluthé, dont on distingue aussi diverses espèces, notamment en fonction des particules de liaison.- La longueur de la période est limitée par la capacité respiratoire et par la capacité intellectuelle de synopsis.²⁾

1) L. Tesnières dit la même chose, à partir d'une image voisine: "La période classique présente, à l'image des monuments, une architecture dont il est aisé de reconnaître la structure fondamentale au moyen de stemmas." Éléments de syntaxe structurale, p. 633.

2) "La référence de ce système est vitaliste (le va-et-vient du souffle) ou sportive (la période reproduit l'ellipse du stade: un aller, une courbe, un retour)", R. Barthes, L'ancienne rhétorique, Aide-mémoire, B.3.11. Nous pensons qu'il faudrait plutôt interpréter de tels faits à l'aide de l'analytique existentielle de "Sein und Zeit", voir notamment § 34 "L'être-là" et le discours. Le langage."

Du point de vue de sa constitution en parties, la période contient deux types d'unités: 1) le kôlon (lat. membrum) (sens parfait, mais qui fait partie d'un sens plus achevé. "Les oreilles sont satisfaites après avoir entendu le membre d'une sentence: néanmoins elles désirent encore quelque chose de plus parfait", écrit Lamy, p. 240), 2) le komma (groupe de mots se rapportant les uns aux autres dans une pensée, mais ne formant pas une pensée complète). On a donc :

Conjonction de mots —→ komma
 Conjonction de kōmata —→ kōla
 Conjonction de kōla —→ période

Le kôlon peut embrasser une phrase entière ou un groupe de mots. En tant que partie de la période, il n'est en aucun cas une "pensée" absolument indépendante, mais une pensée en liaison syntactique étroite avec son entourage. Si donc le kôlon ne jouit pas d'une indépendance complète au sein de la période, il reste à savoir par ailleurs quel degré de non-indépendance syntactico-sémantique il peut souffrir.

La théorie de la *compositio* étudie particulièrement le nombre et le groupement des kōla dans la période, entamant une nouvelle partie de l'analyse constitutionnelle du discours. D'autre part, une catégorie nombreuse de figures d'élocution exploite et approfondit la théorie des parties (moria) périodiques, le kôlon et le komma. Nous pensons leur réserver un travail spécial.

Telle est donc la voie par laquelle la rhétorique, dans sa théorie de la composition, tentait d'approcher la dimension configurationnelle ou constitutionnelle du discours humain. Les catégories d'adjonction, de suppression, de substitution et d'inversion ont pour fonction de thématiser cette dimension, qui est celle de l'être-disposé du discours. Elle est distincte aussi bien de la dimension grammaticale (la langue n'étant que la matière du discours) que de la dimension logique (par rapport à à la *dispositio* ou à la *compositio* ou à la *collocatio*, prises

dans leur sens actif, c'est-à-dire par rapport à l'opérativité diathétique, le sens n'est qu'un matériau). Ni grammaire ni sens, la dimension constitutionnelle se rapporte à ce qui peut être fait en utilisant grammaire et sens.

Que faire d'une langue? Des discours. La rhétorique est le plan métalinguistique et métalogue d'organisation du donné logico-linguistique.¹⁾ Il semble donc que la dimension du langage humain à laquelle se rapporte la rhétorique soit celle-là même que Peter Hartmann a désigné par l'expression de Sprachverwendungslinguistik. Dans la mesure où le projet discursif implique l'action de persuader, c'est-à-dire où tout discours présente une certaine argumentativité, il est évident que l'argumentation est liée de façon étroite et générale à la dimension constitutionnelle et figurale du discours et que son étude devra bénéficier des recherches de la Sprachverwendungslinguistik.

1) On voit combien les entreprises qui visent à "élever" la rhétorique au niveau de la rigueur linguistique (groupe μ), tout comme celles qui tentent d'analyser les faits rhétoriques en termes logiques (J. Cohen, p. exemple) sont éloignés de la spécificité du rhétorique et profitent peu des enseignements de la tradition ancienne.

Section III

ARGUMENTATIVE

Situation d'une "argumentative" dans une théorie figurale du discours

La perspective introduite par une théorie de l'argumentation strictement limitée à son thème reproduit l'erreur qui a restreint la rhétorique à la théorie d'un langage spécial (celui de la littérature). La théorie de l'argumentation, notamment sous sa forme de "nouvelle rhétorique", isole dans le texte ce qu'elle désigne comme des "procédés" - terme recouvrant des phénomènes fort hétérogènes (figures, stratégies, etc.). Cependant, (1) on ne propose aucun système de critères pour identifier lesdits procédés et (2) on fait l'hypothèse que tous les "procédés" d'un texte, à supposer qu'on les connaisse exhaustivement, constituent un système. Ceci est sans doute le cas, mais on est incapable de préciser de quel genre de système il s'agit.

Il est vrai cependant, que de toutes les figures qui sont descriptibles dans un texte, il n'y en a qu'une partie qui soit argumentativement pertinente (bien que ces dernières se déterminent en fonction des autres). Sans entrer dans les implications plus lointaines de la théorie, il paraît légitime par conséquent de distinguer dans l'ensemble des opérations d'un texte, une classe d'opérations possédant un rôle déterminant dans la constitution d'un dispositif finalisé. Nous leur réservons le nom de fonctions. Il y a donc une égale légitimité à projeter une argumentative, c'est-à-dire une description de l'opérativité des textes quant à sa pertinence ou à son interprétation en termes de fonction.

Les figures ou les schèmes rhétoriques étant les empreintes des opérations du texte, elles sont en fait les conditions d'existence de toute lexis. Le texte est une réalité panschématique. Mais il y a un usage explicite de ce schématisme textuel, usage qui en fait une ressource pour agir par

le discours. Il y a donc deux usages des figures. L'un d'eux - le plus "évident", usage qui met la figure en vedette - détermine le code traditionnel de la persuasion (les recettes de la persuasion comme comportement verbal conscient et volontaire). L'autre usage est universel, impliqué dans tout dire, c'est-à-dire dans tout acte lexéologique en tant que tel. Ce qui sert à persuader étant cela même qui sert à faire comprendre, à articuler, à dire, l'argumentation n'est qu'une projection et un emploi d'un aspect opératif du langage.

Ce qui, de la réalité d'un discours, est argumentativement pertinent et déterminant, ce sont les formes impliquées dans l'effectuation d'un sens proposé par ce discours; et de ces formes, plus particulièrement celles qui jouent un rôle dans la modification ou la création d'opinions. Une "logique de l'argumentation", dans la mesure où elle se situe au plan des objets (sens) du texte - et peut-elle se situer essentiellement ailleurs? - exprime une attitude contenuiste (bien que formelle). Il semble donc que la logique de l'argumentation repose largement sur la figuratique et qu'elle est conditionnée par celle-ci. La tâche de l'argumentatique est donc de décrire les opérations, plus précisément les fonctions du texte. Cette description est un fragment de l'idiographie de ce texte.

L'interprétation argumentative des opérations textuelles

Qu'est-ce qui, dans le discours, ou du discours, est agissant? Quand l'orateur destine à l'auditoire l'énoncé d'un sens, dans son discours, il lui destine aussi et surtout une forme, qui n'est ni la forme du sens (la logique) ni la forme linguistique (code normatif de communication), mais qui est la configuration (ou la constitution) empreinte par les opérations qui effectuent le sens de cet énoncé. C'est sur le plan de ces formes, qui sont des schèmes ou figures, que se

joue l'argumentation.

Il existe en effet une affinité entre les opérations du texte (du discours) et celles qui se rapportent à la doxa, la soutiennent et par conséquent la créent et la modifient. On ne peut pas modifier une opinion - travail qui correspond à la finalité de toute argumentation - par une autre opinion. Sur le plan d'existence qui leur est propre, les opinions sont impénétrables les unes aux autres, et ceci en deux sens: elles sont dans un rapport d'«in»telligibilité et d'«in»altérabilité mutuelles. Si, pourtant les opinions peuvent être comprises, suscitées et modifiées, c'est par une action qui s'exerce sur le plan des opérations (plus ou moins sédimentées) qui les soutiennent.

Un état de connaissance doxique ne peut être modifié par la simple proposition d'un sens, mais par les moyens qu'il a fallu mettre en oeuvre pour le produire (cette production ne consistât-elle que dans le fait d'«avancer» ce sens) et l'effectuer, moyens qui se trouvent avoir été choisis. Vou-
lant proposer un sens, ne pouvant se contenter de le proposer purement et simplement, mais devant le proposer à l'acceptation d'une doxa, l'orateur doit destiner à l'auditeur un discours (et non des opinions); seul un discours est en mesure de modifier une opinion, du fait qu'il se rapporte à ce qui supporte les opinions. On comprend qu'alors le discours n'ait pas premièrement à être vrai, mais bien à être pertinemment opérant.¹⁾
C'est pourquoi l'analyse opérative d'un discours est tout naturellement en mesure de nous renseigner de façon complète (par rapport à son objet) sur l'état doxique de l'auditoire auquel il est adressé. Particulièrement dans l'argumentation, tout se joue au plan des opérations à capacité productrice ou modifia-
trice - et non sur le plan du sens, dont la proposition n'est souvent qu'un prétexte à introduire des opérations. Ainsi, la

1) par rapport à telle opinion qui représente sa fin.

nécessité (discursive) du passage par une notion biffée indique une inscription (graphè) nécessaire, c'est-à-dire qu'en tel endroit, c'est manifestement une opération qui est l'instance déterminante. De même, cette première partie du discours qu'est l'exorde (qui doit gagner la sympathie du juge ou du public pour l'objet du discours, tel qu'il est représenté par la partie) a pour fonction - les anciens rhétoriciens l'ont reconnu - d'insinuer, c'est-à-dire de produire des arrière-pensées, cachées derrière les pensées proclamées: peut importe ce que l'on dit, il s'agit de préparer le chemin à ce que l'on va dire. C'est la fonction hodopoïétique de l'exorde.

En argumentatique, il convient donc de poser la priorité de la fonction "schématisante"¹⁾ sur la fonction de dénotation. Au contraire, la logique se construit en faisant abstraction de la fonction schématisante.²⁾

Le logique dans l'argumentation

L'approche des textes argumentatifs par le moyen de l'analyse logique suppose que l'argumentativité se réalise dans une suite ou une organisation de jugements (le plus souvent modalisés). Ainsi, on se situe au plan des propositions, c'est-à-dire des sens proposés; aussi, par rapport à l'ensemble de ces propositions, le caractère argumentatif semble être toujours ailleurs, par exemple dans les propriétés de l'hypothétique

1) Cf. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, cahier no 7: "Logique de l'argumentation et discours argumentatif" par J.B. Grize (1971).

2) Ce qui ne signifie pas que toute dénotation soit absente de l'argumentation. R. Barthes écrit à ce propos: "Les connotateurs ne remplissent pas toute la lexie. Leur lecture ne l'épuise pas. Autrement dit encore (et ceci serait une proposition valable pour la sémiologie en général) tous les éléments de la lexie ne peuvent être transformés en connotateurs, il reste toujours dans le discours une certaine dénotation, sans laquelle précisément le discours ne serait pas possible". "Rhétorique de l'image", in: Communications IV, p. 50.

systeme que ces propositions sont censées former entre elles; quand cette hypothèse ne paraît pas pouvoir être rejointe par les analyses particulières, on fait appel à un "sujet" ou à une "situation" extra-textuels - ciments magiques qui doivent réunir ce que l'on n'a pas réussi à réunir autrement.

Mais le plan des propositions ne correspond pas à ce qu'il y a de plus important par rapport à l'argumentation, à savoir l'action du discours. On ne persuade pas par l'ordre logique, c'est-à-dire en proposant, sur quelque mode que ce soit (assertif, hypothétique, etc.), des sens. La logique n'a d'ailleurs pas été faite dans cette intention. La description logique des discours qu'on appréhende comme "argumentatifs" est seulement le passage à un autre type de discours (qui n'est plus argumentatif). Ceci sans compter que stricto sensu, il n'y a pas de "discours logique", puisque ce discours est dépourvu de figurativité (n'ayant pas à effectuer des sens, mais seulement à combiner des sens pré-effectués et équivalents aux symboles qui les représentent). La logique d'un discours argumentatif est sur le plan des objets, donc sur le plan d'un effet de discours, qui comme effet, ne saurait receler la caractéristique essentielle de ce discours d'être argumentatif.

Ceci n'exclut nullement qu'une partie des opérations textuelles soient décrites à l'aide de certaines théories logiques.

Ce n'est donc pas la logique qui est déterminant dans les processus argumentatifs, mais les opérations qui le présentent comme norme. L'argumentation se construit avec la schématisation du logique plus qu'avec le logique lui-même. L'argumentative a pour thème véritable moins l'énoncé que l'intervention active dont il peut toujours être considéré comme étant le prétexte. On peut certes essayer de décrire les fonctions en termes logiques; mais l'adéquation d'un tel langage est très restreinte, car la description des opérations en termes de relations entre les objets-sens ne peut par principe assurer la saisie de l'opérativité du texte, ou entraîne une complexité

factice. Le texte, même considéré sous l'aspect de l'argumentativité (c'est-à-dire au seul point de vue de ce que nous appelons ses fonctions), opère beaucoup plus que ne peut en rendre compte une approche logique.

Qua l'argumentation ait rapport à l'agir du texte en premier lieu et secondairement avec l'organisation de son sens, ce fait donne un nouveau fondement à la distinction classique de la logique et de la rhétorique. Ayant rapport à l'agir des textes, à ce qui, dans leur réalisation, correspond au plan de ce faire, c'est-à-dire au plan figural, la rhétorique est une discipline qui se rapporte à la créativité; la logique, elle, selon la définition de Wittgenstein, "décrit ce qui est" -. L'argumentative n'est donc pas, en vertu de tout ceci, un secteur de la logique, mais de la rhétorique généralisée, dont nous avons tenté de définir quelques notions dans ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

- ARISTOTE Rhétorique I-II. Texte et trad. M. Dufour
Paris, Les Belles Lettres, 1960, 2 vol.
- BARTHES Roland SZ . Essai. Paris, Le Seuil (col. "Tel
Quel"), 1970, 278 pp.
- BARTHES Roland L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire. In:
Communications 16, (1970), p. 172-229.
- BLUMENBERG Hans Paradigmen zu einer Metaphorologie, in:
Archiv für Begriffsgeschichte, 1966, p. 7-14
- BUEHLER Karl Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion
der Sprache. Stuttgart, G. Fischer, 1965²
XXXIV 434pp.
- COMMUNICATIONS 16 Recherches rhétoriques. Paris, Le Seuil,
1970, 244pp.
- DIX-HUITIEME SIECLE nos 80-81 (1968): Points de vue sur la
rhétorique
- DUBOIS Jean Énoncé et énonciation. In: Langages 13
(1969) (l'analyse du discours), p. 100-110.
- DUCROT Oswald et Dictionnaire encyclopédique des sciences
TODOROV Tzvetan du langage, Paris, le Seuil, 1972, 470 p.
- DU MARSAIS (César- Des Tropes. Paris, 1730.
Cheseneau)
- FONTANIER Pierre Les figures du discours (Comprend: Le Ma-
nuel classique pour l'étude des tropes ou
éléments de la science du sens des mots et
le Traité général des figures du discours
autres que les tropes). Paris, Flammarion
(rééd.), 1968, 503 p.
- FOUCAULT Michel L'archéologie du savoir. Paris, 1969, 275 p.
- GENETTE Gérard La rhétorique restreinte. in: Communications
16 (1970), p. 158-172.
- GENETTE Gérard Figures, I et II. Paris, Le Seuil, 1966,
et 1969, 265 et 294 p.

- GIRAULT-DUVIVIER Grammaire des Grammaires. Paris, A. Costelle, 1840, 2 vol.
- GREIMAS Algirdas J. Sémantique, Sémiotiques et Sémiologies, in: Signe, langage, culture. La Haye, Paris, Mouton, 1970, p. 13-27.
- GRIZE Jean-Blaise Logique de l'argumentation et discours argumentatif. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, mars 1971.
- GURWITSCH Aron Théorie du champ de conscience. Paris, Desclès de Brouwet, 1957, 347 p.
- HARTMANN Peter Le texte comme objet linguistique. Douze thèses. Trad. de l'allemand par J.L. Galay (Doc. du CdRS) de: Das Text als linguistisches Objekt, in: Beiträge zur Textlinguistik. ed. Stempel, München, W. Fink, 1971.
- HJELMSLEV Louis Prolégomènes à une théorie du langage. Trad. fr. Paris, Les Editions de Minuit, 1968, 229 p.
- HOFFMANN G.C.J. Philosophie der Rede oder Grundlinien der Rhetorik. Stuttgart und Tübingen, Gottascher Verlag, 1841, 266 p.
- KIBEDI-VARGA Aaron Rhétorique et littérature. Etudes de structures classiques Paris, M. Didier, 1970, 235 p.
- KOCH Walter A. Preliminary sketch of a semantic type of discourse analysis. Linguistics, 1965 (12), p. 5-30.
- LAMY Bernard L La Rhétorique ou l'art de parler. Nouvelle Edition revue et augmentée, où l'on a ajouté ses Nouvelles réflexions sur l'art poétique. Paris, Desprez et Cavelier, 1741, XXXII + 579 p.
- LANGUE FRANCAISE (7) (1970): La description linguistique des textes littéraires, sous la dir. de Pierre Kuentz, 128 p.
- LAUSBERG Heinrich Handbuch der litterarischen Rhetorik. München, Max Hueber Verlag, 1960, t. I-II, 957p.
- LYONS John Linguistique générale. Paris, Larousse, 1970, 384 p.
- METZ Christian Langage et cinéma. Paris, Larousse, 1971, 22 p.

- NORDEN Eduard Die antike Kunstprosa, vom VI Jahrhundert v. Chr, bis in die Zeit der Renaissance. Leipzig, 1898, 2 vol.
- QUINTILIEN (M. Fabius) Institution Oratoire. Texte et trad. fr. par H. Bornecque. Paris, Garnier, 1934, 4 vol.
- TODOROV Tzvetan Note sur le langage poétique. Semiotica 1969 (I/3), p. 322-328.
- TODOROV Tzvetan Poétique de la prose. Paris, le Seuil, 1971, 253 p.
- VOLKMANN Richard Rhetorik der Griechen un Römer. 3. Aufl. besorgt von Caspar Hammer, Handb. d. klass. Altertumsviss. hrsg v. Iwan von Müller, München, Beck, 1901.